



Bureau des Elus
N/Réf : 2016 108 -CCE.YZ - VR/cs
Suivi : Véronique ROGAUME
Téléphone : 01.41.56.09.34

Roissy, le 7 septembre 2016

Chers parents,

Quelques informations relatives à votre transfert vers la Maison Bleue.

Malgré notre communication en date du 25 août 2016 vous invitant à prendre contact avec la Chargée des Familles de la Maison Bleue pour organiser votre transfert, nous constatons à ce jour que certains parents ne se sont pas présentés.

Je vous confirme de nouveau la résiliation du contrat avec la structure des P'tits avions, à effet du 25 Aout 2016, et par conséquence l'impossibilité de maintenir votre place au sein de la structure au titre du contrat de Convention qui liait le CCE et les P'tits avions.

Si toutefois, vous preniez la décision de maintenir votre enfant aux P'tits avions, cette décision ne saurait engager la responsabilité du CCE dans votre démarche.

Je vous invite donc rapidement à mettre à jour votre situation, ou nous informer dans le cas contraire.

A défaut de réponse de votre part avant le 16 Septembre 2016, nous ne serons plus en mesure de maintenir votre place à la Maison Bleue et nous procéderons à de nouvelles affectations.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Bien cordialement,

Florence CARREIRA
Trésorière du CCE Air France